

## Avis de constitution

### SOCIETE « INFINITY INNOVA » en abrégé « I.I »

Siège ABIDJAN ADJAME 220 LOGEMENTS EN FACE DE  
LA STATION SHELL, Lot 85, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 04/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INFINITY INNOVA » en abrégé « I.

I »

Objet :

- Sécurité électronique
- Vente et installation de caméra de surveillance
- Réseau informatique
- Téléphonie
- Domotique et automatisme

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ADJAME 220 LOGEMENTS EN FACE DE LA STATION SHELL, Lot 85, Ilot 4

Dirigeant(s) M TEA SEA HAROLD TANGUY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07138 du 11/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42371/GTCA/RC/2025 du 11/07/2025

